

L'adverbe

L'adverbe apporte une information supplémentaire au sens :

- d'un **verbe** : *Il mange beaucoup.*
- d'un **adjectif** : *Il est très grand.*
- d'un **autre adverbe** : *Il boit très lentement.*
- d'une **phrase tout entière** : *Naturellement, il se lave tous les jours.*

L'adverbe est invariable

- Contrairement à l'adjectif, l'**adverbe est invariable** : *Il parle à voix basse.* [adjectif] / *Elle parle bas.* [adverbe]
- **Mais pas toujours** : **Tout** s'accorde avec l'adjectif lorsqu'il est employé devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou par un *h* aspiré :
 - *Ses dents sont toutes blanches.*
 - *Ces jeunes filles sont toutes honteuses d'avoir des dents cariées.*

Quelques adverbes appartiennent aux mots grammaticaux (ex : *très*), mais la majorité appartient aux mots lexicaux (ex : *rapidement*).

Les adverbes terminés par *-ment* sont dérivés des adjectifs, souvent à partir de la forme féminine : malheureuse à malheureusement.

Attention, cependant, aux nombreuses formes contractées : *vraiment, savamment, prudemment, joliment, etc.*

Adverbes simples	<ul style="list-style-type: none"> • de lieu : ailleurs, alentour, après, arrière, autour, avant, dedans, dehors, derrière, dessous, devant, ici, là, loin, où, partout, près, y, etc. • de temps : alors, après, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, avant, bientôt, cependant, déjà, demain, depuis, désormais, enfin, ensuite, hier, jadis, jamais, maintenant, parfois, puis, quand, quelquefois, soudain, souvent, toujours, tard, tôt, tout à coup, tout de suite, etc. • de manière : ainsi, aussi, bel et bien, bien, comme, comment, debout, ensemble, exprès, mal, mieux, pis, plutôt, presque, vite, volontiers, etc. et toute la série des adjectifs adverbisés : haut, grand, fort, court, jaune, etc. • d'affirmation ou de doute : assurément, certes, oui, peut-être, précisément, volontiers, etc. • de négation : ne [...] guère, jamais, pas, plus, point, rien, non, etc. • de quantité : ainsi, assez, aussi, autant, beaucoup, combien, davantage, encore, environ, fort, guère, même, moins, peu, plus, presque, quelque, si, tant, tellement, tout, très, trop, un peu, etc. • d'opposition, de concession, de cause ou de conséquence : aussi, cependant, donc, encore, même, pourtant, seulement, toutefois, etc. • de liaison (entre propositions) : aussi, cependant, donc, encore, même, pourtant, quand même, seulement, toutefois, etc. • interrogatifs ou exclamatifs : (adverbes de temps, de cause, etc. utilisés comme interrogateurs) combien, demain, etc. • modélisateurs : hélas, etc. (se rapportent au discours).
Adverbes en -ment	<p>(corpus très large bâti à partir des adjectifs qualificatifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • de manière : admirablement, aisément, docilement, éperdument, gentiment, hardiment, profondément, lentement, aveuglément, conformément, énormément, immensément, précisément, profondément, aisément, éperdument, poliment, assidûment, gaiement, gentiment, goulûment, indûment, brillamment, couramment, méchamment, puissamment, suffisamment, évidemment, insolemment, négligemment, prudemment, violemment, tellement, vachement, etc. • d'affirmation ou de doute : certainement, probablement, vraiment, également, vraisemblablement, etc. • de négation : nullement, etc.
Locutions adverbiales	<ul style="list-style-type: none"> • de lieu : vis-à-vis, en l'air, à claire-voie, de-ci de-là, par-ci par-là, par-delà, à mi-chemin, à mi-côte, en contrebas, tout contre, à mi-course, etc. • de temps : sur ces entrefaites, en un clin d'œil, d'affilée, d'habitude, sur-le-champ, tout d'abord, à brûle-pourpoint, etc. • d'affirmation ou de doute : sans doute, bien entendu, en effet, etc. • d'opposition, de concession, de cause ou de conséquence : en revanche, par ailleurs, par conséquent, par suite, quand même, tout de même, a priori, a posteriori, avant tout, a contrario, d'ailleurs, en contrepartie, en définitive, vice versa, etc. • de quantité : fifty-fifty, mezzo-mezzo, couci-couça, etc. • de liaison (entre propositions) : en revanche, par ailleurs, par conséquent, par suite, tout de même, etc. • de manière : à bras-le-corps, à califourchon, à la légère, à la va-comme-je-te-pousse, à la va-vite, à l'aveuglette, à loisir, à nouveau, à tire-d'aile, à tire-larigot, à tort, à tue-tête, bon marché, d'arrache-pied, de guingois, n'importe comment, pour de bon, tant bien que mal, à califourchon, a cappella, à chaud, au dépourvu, comme ci comme ça, ex æquo, à contre-jour, ex cathedra, ex abrupto, à croupetons, faire accroire à quelqu'un, à demi-mot, ad libitum, mezza voce, à la croque-au-sel, de conserve, à la dérobee, de côté, à l'arraché, sans encombre, à la sauvette, de visu, sine die, sine qua non, à mi-corps, en confidence, à mi-jambe, d'arrache-pied, etc.

Attention, on ne confondra pas la préposition (devant un syntagme) et l'adverbe (utilisé seul) :

- Je suis **pour** les rouges (préposition) ;
- Je suis **pour** (adverbe).

On accepte que certains adverbes varient dans certaines situations : **tout** (toute petite), **grand** (fenêtres grandes ouvertes), **droit** (tiens-toi droite), etc.

Adverbes et locutions adverbiales

Les adverbes constituent un ensemble important qui présente une grande diversité. Nombreuses formes (ici, doucement, tout à coup, à peu près, ne...), comportements diversifiés, rôles hétérogènes (modificateur du verbe *Il dort mal*, de l'adjectif *Une très grande maison*, d'un autre adverbe *Il mange très peu*), d'une proposition entière.

Malgré cette diversité, il existe certains caractères communs à tous les adverbes :

Les adverbes sont invariables : ils ne s'accordent ni en genre ni en nombre (*Elle est trop grande. Il est trop petit. Elle avance doucement. Ils avancent doucement*).

Les adverbes sont les seuls mots qui puissent modifier le sens des verbes (*Il mange. Il mange mal, peu, beaucoup, vite*).

À côté des adverbes proprement dits, existent des expressions (extrêmement nombreuses) qui jouent le même rôle que les adverbes, ce sont les **locutions adverbiales**.

Une locution adverbiale peut se former de diverses manières :

- préposition + nom (avec éventuellement un article ou un adjectif : **en revanche, sans cesse, à l'envi, à la volée, à cœur joie, à plat ventre**, etc.
- préposition + adjectif : **à présent, en général, en particulier...**
- préposition + verbe + complément d'objet : **à brûle-pourpoint, d'arrache-pied, à tue-tête...**
- préposition et adverbe : **par-dessus, par ailleurs, par contre...**
- etc.

Les adverbes sont habituellement classés, du point de vue sémantique (d'après leur sens), en diverses catégories : manière, temps, degré, négation, aspect, lieu, temps, etc.

Adverbes de négation

La négation pure peut s'exprimer par "**non**" et "**ne**". "**Non**" est la forme tonique (*Voulez-vous lui parler ? Non !*) et "**ne**" la forme atone.

1. "**Non**" : peut lier des éléments de phrases de même fonction en les opposant (*Prenez non les voies faciles, mais les chemins escarpés*). Il sert de préfixe négatif à certains mots. Lorsqu'il entre en composition pour former un nom, il se lie par un trait d'union avec le nom ou l'infinitif (*un non-combattant, un non-lieu, etc.*). Lorsque le composé est employé adjectivement, "**non**" reste détaché (*Une unité non combattante, une règle non apprise, etc.*). **Non** s'utilise lorsque la négation ne porte pas sur un verbe.

2. "**Ne**" : est l'adverbe de la négation du verbe. Le plus souvent, la négation, pour être complète, s'accompagne d'un autre mot que l'on appelle auxiliaire de négation (**pas, aucun, point**, etc.).

"**Ne**" s'emploie obligatoirement seul :

- dans certaines expressions proverbiales (*À dieu ne plaise*) ou figées (*N'ayez crainte. Qu'à cela ne tienne, etc.*).
- lorsqu'il est utilisé avec "**ni**" répété (*Il ne veut ni partir ni démissionner*).

On peut employer "**ne**" seul :

- avec les verbes "**cesser, oser, pouvoir**" (*Il ne cesse de pleuvoir*).
- lorsque une relative de conséquence dépend d'une principale négative ou interrogative (*Il n'existe pas d'enfant qui ne soit gourmand*).
- avec un "**si**" conditionnel (*Tu ne réussiras rien si tu ne sais te maîtriser*).
- devant "**autre**" suivi de "**que**" (*Il n'a d'autre choix que de vous parler*).
- après le pronom interrogatif ou l'adjectif interrogatif (*Quel enfant n'est gourmand ?*).
- après "**depuis que, il y a que, voici/voilà que**" (expressions du temps). (*Il y a deux ans que je ne l'ai vu*).

Dans les autres cas, "**ne**" est accompagné de divers auxiliaires : **pas, point, nullement, aucunement, aucun, nul, personne, rien, guère, jamais, plus, nulle part, mais**.

La négation formée de "**ne + auxiliaire**" occupe une position fixe dans la proposition. Cette position dépend du mode du verbe :

- **verbe à l'infinitif** : les éléments de la négation se placent avant l'infinitif (*Il voudrait ne pas dormir*). Si l'infinitif est à un temps du passé, la négation, souvent, encadre le verbe auxiliaire (*Il désirait ne pas avoir parlé* ou *Il désirait n'avoir pas parlé*).
- **verbe à un autre mode que l'infinitif** : à un temps simple, la négation encadre la forme verbale et les pronoms conjoints (*Il ne te dira rien. Je ne le crois plus*). À un temps composé, la négation encadre l'auxiliaire et les pronoms conjoints (*Il ne t'a rien dit. Je ne l'ai pas cru*).